



« Mesdames, Messieurs,

La diffusion en France du variant Omicron tend désormais à se généraliser avec un impact important sur l'ensemble des données épidémiologiques mais aussi une augmentation massive de la demande de dépistage. Il est probable que le mois de janvier soit particulièrement difficile et toutes les contributions, même ponctuelles, seront importantes et nécessaires. Aussi, sans ignorer votre engagement plein et entier, je sollicite votre mobilisation pour soutenir l'offre existante par la réalisation directe de tests antigéniques ou en prenant contact avec le référent dépistage de la direction départementale ARS via la BAL ars-ddXX-prélèvement@ars.sante.fr si vous êtes volontaire pour vous inscrire dans une démarche pluridisciplinaire pour aider les laboratoires de biologie médicale des zones sous tension, notamment à proximité de chez vous.

Sachant pouvoir compter à nouveau sur votre mobilisation, »

Bien cordialement,

Stéphane MULLIEZ

Directeur Général

Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne,
Bâtiment Hermès
6 place des Colombes – CS 14253 – 35042 RENNES cédex
Tél : 02 22 06 72 04 – Fax : 02 22 06 74 90
www.bretagne.ars.sante.fr

Monsieur le président de l'URPS,

Dans la continuité de mon message du 22 décembre et au regard de ce début 2022 qui démarre avec de très fortes tensions et alertes sur l'offre de dépistage, nous vous sollicitons de nouveau pour relayer auprès de vos confrères un appel à la mobilisation de tous ceux qui peuvent développer même modestement leur capacité de tests actuelle ou s'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire pour venir renforcer même ponctuellement les capacités locales de réalisation tests antigéniques des laboratoires qui viennent en renfort des officines.

Cette tension sur l'offre se fait particulièrement ressentir dans les plus grandes agglomérations (Rennes, Brest, St Brieuc, Vannes, Lorient, St Malo et Quimper).

Dans la situation actuelle de tension sur la phase analytique il est nécessaire de prioriser les tests antigéniques. Je vous rappelle que le DGS urgent 01 précise que « **compte-tenu de la circulation virale intense, il n'est plus nécessaire de confirmer par RT-PCR un résultat de TAG positif** ».

Stéphane MULLIEZ

Directeur Général

Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne,
Bâtiment Hermès
6 place des Colombes – CS 14253 – 35042 RENNES cédex
Tél : 02 22 06 72 04 – Fax : 02 22 06 74 90
www.bretagne.ars.sante.fr

